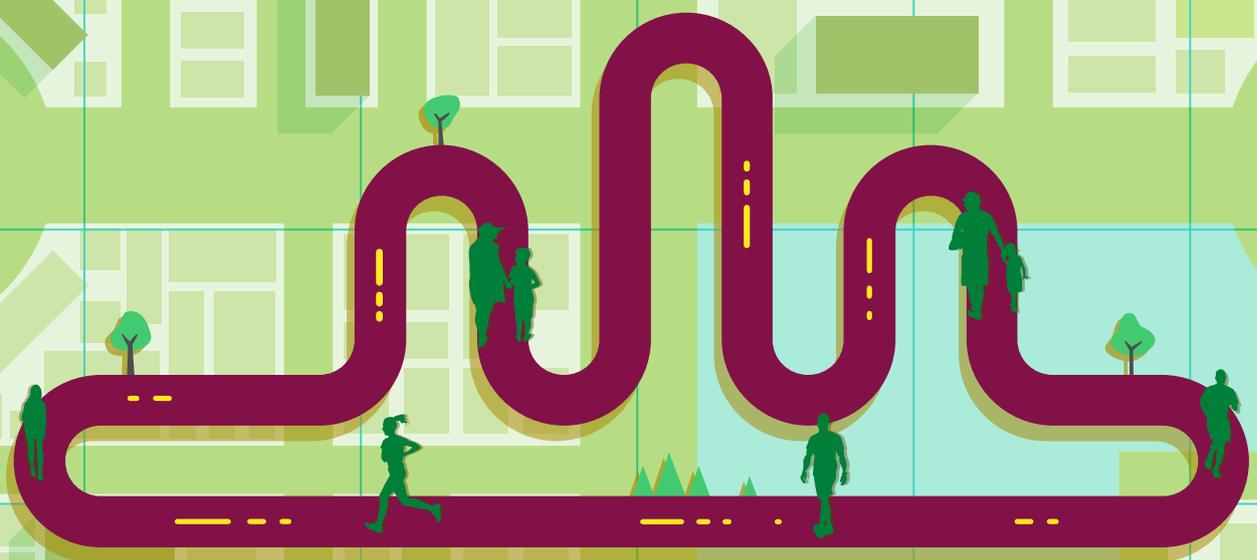


Un autre regard sur la ville



**Guide de balades urbaines,
à Saint-Malo**



Saint-Malo, ville nature et patrimoniale : on (re)découvre !

Des paysages remarquables, un patrimoine bâti d'une qualité rare, une trame verte et bleue propice aux plus belles flâneries... Saint-Malo bénéficie d'un environnement exceptionnel*. Profitons-en !

Dans le cadre du déconfinement, et de la réglementation qui lui est liée, la mairie met à votre disposition quelques itinéraires à travers les quartiers, accessibles à tous les publics : trois anciennes balades Chlorophylle et un parcours inédit nature/patrimoine, au cœur de Paramé.

*Étude patrimoniale menée par la ville et un bureau d'études lancée en 2018, toujours en cours.





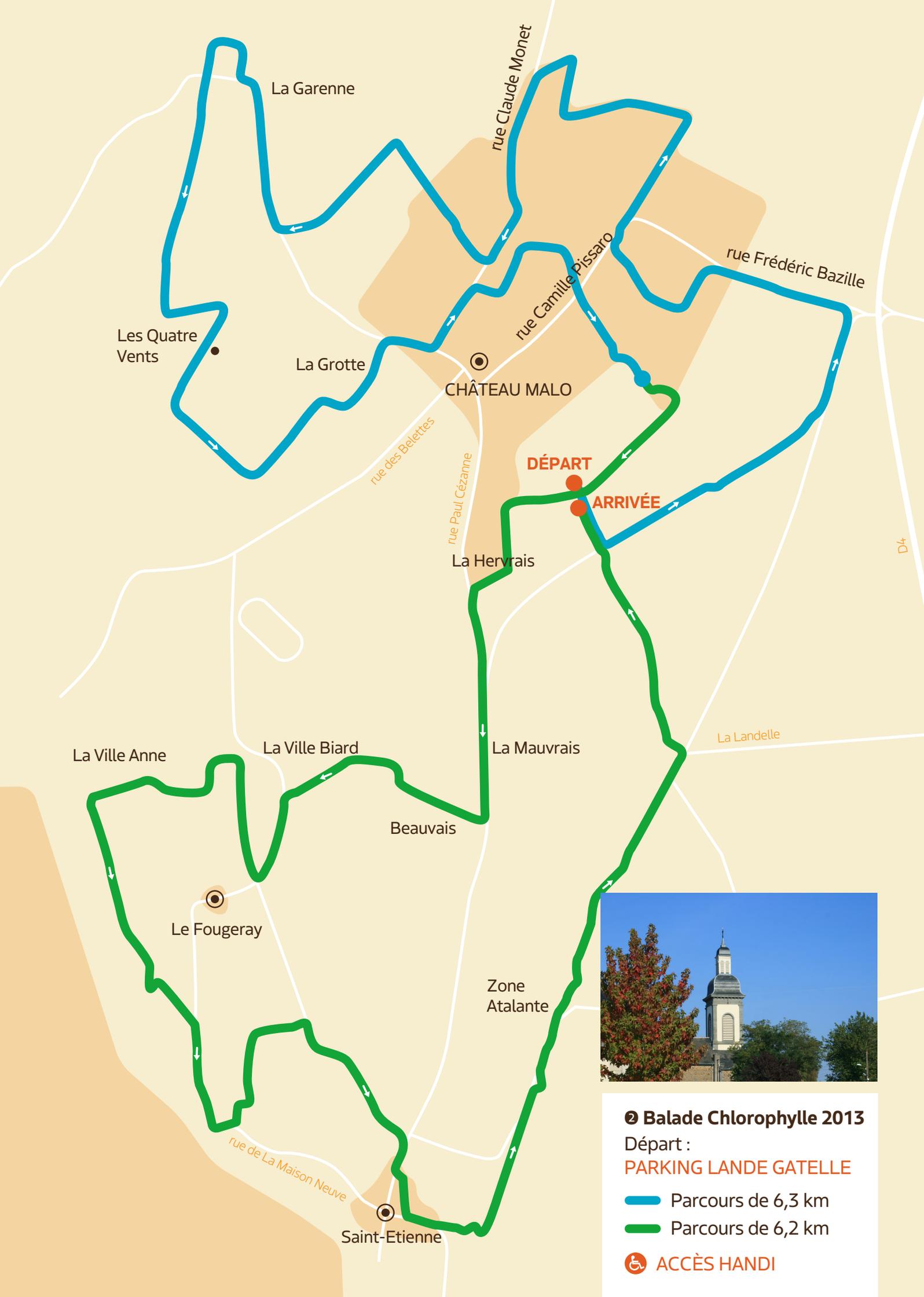
1 Balade Chlorophylle 2009

Départ :
PLACE DE LA RÉSISTANCE

 Parcours de 4,7 km

 Parcours de 5,6 km

 **ACCÈS HANDI**



📍 Balade Chlorophylle 2013

Départ : **PARKING LANDE GATELLE**

 Parcours de 6,3 km

 Parcours de 6,2 km

 **ACCÈS HANDI**



La Gare

rue Anita Conti

DÉPART
ARRIVÉE

Hippodrome

Bd des Talards

Le Stade de Marville

rue Pierre de Coubertin

Hôpital

Jardin de la Louisiane

rue de la Marne

Bd Léonce Demalvilain

Av Général de Gaulle

rue Descazes

Rond point des Anciens Combattants



3 Balade Chlorophylle 2015

Départ :

PARKING PAUL FÉVAL

 Parcours de 5,6 km

 Parcours de 4,9 km

BALADES URBAINES

Redécouvrir... Paramé

Première de la série, voici une balade urbaine d'environ deux heures (boucle de 7 km), entre Paramé rural et Paramé littoral.

- 1 Le départ est proposé depuis le parking de la Résistance, sur lequel vous trouverez une borne de recharge pour les véhicules électriques. Le site est desservi par les lignes de bus n°3, 4, 5, 6, 7 et 14. Des places de stationnement vélos sont disponibles Place Georges Coudray.
- 2 Sur la place du Marché, prenez quelques instants pour observer l'**ancienne église paroissiale et son clocher latéral**, bâtie au début du XVIII^e siècle et transformée en mairie en 1847.
- 3 À travers le tissu de bourg rural de Paramé, vous observerez, au n°7 de la rue Gustave Flaubert, la villa Ker Azur avec sa tourelle en encorbellement et son jardin exotique, ancienne habitation du poète Louis Tiercelin.
- 4 Au n°19 de la rue Ange Fontan, vous pourrez admirer un exemple remarquable d'hôtel particulier édifié dans un style néoclassique (observez les décors de la façade, notamment les deux frises en céramique). Puis rejoignez l'église Saint-Patrick d'Alet, édifiée en 1883.
- 5 En parcourant la rue des Six Frères Ruellan (six des dix frères Ruellan engagés furent tués au combat lors de la Première Guerre mondiale), dépassez la salle Brouassin, ancienne bibliothèque annexe de Paramé.
- 6 Avant d'entrer dans le **parc des Chênes**, vous apercevrez sur la gauche la chapelle Notre-Dame-des-Chênes. Le bucolique parc des Chênes est un parc à l'anglaise doté d'une pièce d'eau. Sa composition paysagère associe de vastes pelouses plantées d'essences d'arbres variées et des massifs fleuris de rhododendrons. Le tracé des chemins met en scène le conservatoire de musique Claude Debussy, abrité dans une malouinière datant de 1708. Vous pourrez apprécier sa façade composée présentant des ouvertures alignées avec un marquage de l'axe central du bâtiment par la présence d'une tour.
- 7 Descendez la rue de Beaulieu puis la rue du Petit Paramé. Au n°12 de la rue du Petit Paramé, vous apercevrez un exemple de demeure bien conservée. Plus loin, au n°29, un ensemble bâti témoigne du passé rural de la commune de Paramé. Derrière de hauts murs en pierre, on peut observer un **bel exemple d'architecture rurale**, organisée autour d'une cour et présentant différents volumes bâtis liés à sa vocation agricole initiale (logis, grange, annexes). En contre-bas, empruntez le chemin de la Fontaine aux Lièvres pour pénétrer dans la vallée de Beaulieu. Une succession de bassins de rétention régule les eaux pluviales urbaines.
- 8 Parcourez la ruelle de Beaulieu : elle offre une ambiance rurale et intimiste au cœur de la ville, avec son parcours jalonné de murs en pierre recouverts de végétation.
- 9 En empruntant la rue du Plessis puis la rue de la Tannerie, vous traverserez un quartier composé de maisons mitoyennes édifiées en pierres, bois et béton. Ce type de lotissements, fréquent à Saint-Malo, correspond à la création de quartiers résidentiels réalisés à partir des années 1950. Certains d'entre eux présentent un intérêt urbain et architectural lié à la **reconstruction d'après-guerre** (par exemple les lotissements rue de la Marne ou rue Biscayenne).
- 10 Longez l'usine de transformation de bois, bordée de peupliers colonnaires. Vous apercevrez sur votre gauche le Village d'entreprises, bel exemple contemporain d'immobilier tertiaire.
- 11 Puis découvrez une étonnante pièce d'eau cachée derrière la végétation, habitée par des canards. Empruntez un chemin qui longe le parc d'une malouinière pour rejoindre le Marais Rabot, dont on perçoit le caractère de l'ancien hameau rural. Les vaches venaient y paître encore dans les années 1960.
- 12 Engagez-vous dans le chemin de Rousse entre les roseaux, puis goûtez au calme du **parc de Rousse** avec ses grands arbres de pays : chênes, hêtres, érables.
- 13 Descendez le boulevard Robert Schuman sur moins de cent mètres puis prenez ensuite à droite sur l'avenue Brocéliande. En ce mois de mai, les aubépines y sont en fleurs. Notez l'ancienne église anglicane au n°35, témoin de l'importante communauté britannique qui demeurait à Paramé à la fin du XIX^e.
- 14 En tournant à droite sur l'avenue Louis Aubert, prenez le temps d'admirer les **maisons de villégiature balnéaire** (aux n°4, 6, 8 et 10) formant un front de rue remarquable. Ces quatre villas, construites sur un plan identique, avec des façades en moellons de granit et encadrements de ciment peint en blanc, présentent toutefois des différences et des nuances (amusez-vous à les identifier en observant les détails architecturaux et les décors). Cette portion d'avenue est représentative des lotissements construits dans ce quartier littoral de Paramé, suivant un plan en damier, à la fin du XIX^e siècle.
- 15 Rejoignez le boulevard de Rochebonne, qui offre une belle perspective sur la mer cadrée par les alignements de chênes verts taillés. Ancien boulevard des Bains, il fut ouvert en 1860 pour relier le bourg aux nouveaux quartiers balnéaires.
- 16 Passez par le Jardin public de la Briantais, situé à l'emplacement de l'ancienne ferme du même nom, et aménagé en 1931. Puis rejoignez la **cale de Rochebonne**, qui forme l'extrémité Est de la digue construite pendant la seconde moitié du XIX^e siècle sur d'anciennes dunes.
- 17 Remontez l'avenue des Portes Cartier entre les murs de pierre des parcs arborés des **propriétés Belle Époque**, puis prenez à droite sur l'avenue de Lorraine. Au n°19, notez l'ancien atelier de menuiserie transformé en maison d'habitation, puis prenez à gauche pour rejoindre les avenues Saint-Roch et de la Borderie. En longeant le collège Choisy vous retournerez au parking de la Résistance.



Et aussi

Autres balades...

Sur le site de l'Office de tourisme, je peux télécharger une série de 3 balades via pdf ou tracé GPX :

- Sur les pas de Jacques Cartier - presque 18 km uniquement sur Saint-Malo ;
- Saint-Malo - Saint-Coulomb - Cancale ;
- Les Malouinières (15 km uniquement sur Saint-Malo)

Nota. Ouverture de l'Office de Tourisme et relance des visites guidées prévues début juin.

Parcs et jardins : c'est ouvert

À partir du 11 mai, il est à nouveau possible de se promener dans nos parcs et jardins, à deux conditions : les rassemblements y sont interdits, ainsi que les pique-niques, s'asseoir sur les bancs y est autorisé mais il est interdit de se positionner en place centrale.

Pour rappel, les bassins de retenue d'eau disséminés à travers la ville - une cinquantaine - sont restés accessibles pendant le confinement.

Faune et flore, on vous dit tout !

Six panneaux d'information sur la faune et la flore sauvages agrémentent votre balade du côté de la plage du Pont, du secteur du Davier, des zones protégées de Rothéneuf... Cisticole des joncs ou Linotte mélodieuse n'auront plus de secret pour vous !

Le parcours d'orientation du parc de La Briantais

La ville a aménagé un parcours de 20 ha dans le parc pour une nouvelle approche des lieux, ludique, sportive et pédagogique. À l'aide d'une carte réalisée par un professionnel, aux normes de la fédération française des courses d'orientation, les participants se déplacent de borne en borne (30 balises posées), à la découverte du site.

3 niveaux (débutants - 20 à 30 mn, facile - 30 à 40 mn, moyen - 40 à 50 mn).

www.ville-saint-malo.fr/actualites/parcours-dorientation-a-la-briantais

Un parcours est également disponible à a cité d'Alet.

Préserver la faune et la flore sauvages de la dune du Davier

La zone de préservation s'étend sur un peu plus d'1 hectare sur le secteur du Davier. Elle est protégée par des clôtures en ganivelle depuis l'été 2018 afin de préserver l'habitat naturel dunaire et ses espèces patrimoniales de faune et de flore sauvages.

La dune du Davier, bien que fortement dégradée, présente un intérêt écologique déterminant puisqu'il s'agit du dernier espace dunaire non cultivé situé en arrière de la zone urbaine de Saint-Malo.

Les habitats de pelouses arrière-dunaires représentent un enjeu de préservation fort du fait de leur rareté à l'échelle du littoral départemental. Parmi les espèces qu'ils accueillent, on peut noter le lézard à deux raies, la linotte mélodieuse ou encore la cisticole des joncs, ainsi que le séséli annuel, qui comptent parmi les espèces protégées de France.

LA CISTICOLE DES JONCS *Cisticola juncidis*

Descriptif : passereau de la famille des cisticolides et de l'ordre des passeriformes. Il est fréquent de l'entendre sans parvenir à le localiser. Son plumage est brun-roux, largement strié de noir sur le dessus et d'un blanc-jaunâtre sur le ventre. Il mesure 10cm.

Habitat : Europe, Afrique et Asie. Discrète, la cisticole vit dans les prairies couvertes de longues herbes, les friches abandonnées et les lisières des terres agricoles. Elle s'installe très souvent à l'intérieur ou à proximité de zones humides telles que les marais, les étendues inondées, les prairies imbibées d'eau, les fossés au bord des routes et les bordures des marécages. On la trouve aussi sur les côtes pourvues de salicornes herbacées, en marge des vasières, dans les champs de riz.

Alimentation : l'espèce est insectivore. Elle se nourrit des insectes capturés au sol, rarement dans les airs.

Reproduction : la première ponte commence à la fin du mois de mars dans des nids bâtis au sommet de la végétation qui continue à pousser, les dissimulant. La femelle pond un œuf par jour jusqu'à ce que la couvée soit complète (4 à 5 œufs). 12 jours après la ponte du dernier œuf, les petits naissent. Ils quittent le nid à 15 jours mais ne sont pas capables de voler avant 16 jours, avec difficulté. Trois couvées ont lieu par saison : en avril, en juin et en août.

LA LINOTTE MÉLODIEUSE *Carduelis cannabina*

Descriptif : passereau de taille légèrement inférieure à celle du moineau, qui présente un plumage de couleur terre. La mue de printemps fait toutefois perdre au mâle la discrétion de son plumage hivernal. Le front et la poitrine deviennent rouge écarlate.

Habitat : espèce riche en Europe occidentale et sur le pourtour méditerranéen, qui apprécie les milieux ouverts et les espaces présentant des buissons et arboréaux. Elle est particulièrement abondante dans les landes, les grandes coupes forestières, les zones agricoles bocagères et les surfaces en friches. On la rencontre également en garigue, dans les habitats dunaire, en lisières de forêts. Elle a aussi été notée riche dans les sites côtiers couverts de salicornes.

Alimentation : les petites semences récoltées sur le sol représentent sa principale alimentation. Elle capture également quelques invertébrés.

Reproduction : la ponte, composée de 4 à 6 œufs, est déposée dès le début du mois d'avril dans des nids installés dans les branches basses d'un buisson, non loin du sol. Les œufs sont couvés pendant 12 à 14 jours. Les jeunes séparent entre 10 et 17 jours, selon les disponibilités alimentaires. Le couple entreprend souvent une seconde ponte dès le mois de juin.

LE LÉZARD À DEUX RAIES *Lacerta bilineata*

Descriptif : teinte de fond verte mouchetée de noir. Le ventre, sans taches, est d'un vert plus clair. Le dimorphisme sexuel se caractérise par une gorge bleue chez les mâles en période de reproduction. Le lézard atteint en moyenne 30 cm de longueur totale (dont les 2/3 pour la queue).

Habitat : l'espèce méditerranéenne est largement répandue sur le territoire français à l'exception du Nord et de l'Est de la France. Terre et relativement forestier, ce reptile apprécie les buissons denses que l'on rencontre dans les zones de lisières, de friches, de clairières ou encore de dunes littorales.

Alimentation : le gros de son alimentation est constitué des nombreux insectes et invertébrés qui peuplent la végétation.

Reproduction : les accouplements ont lieu courant mai, après la sortie de hibernation. En 7 à 8 et 23 œufs d'environ 15 sur 10 mm sont déposés par la femelle. Entre une semaine et 15 jours plus tard, les petits sortent des œufs, mesurant déjà presque 10 cm.

LE SÉSÉLI ANNUEL *Seseli annuum*

Habitat : l'espèce est localisé dans les pelouses arrière-dunaires de l'ouest du site du Davier. On l'y trouve en grande quantité, puisque près de 60 pieds ont été observés lors des premiers inventaires en 2014. Depuis la mise en œuvre d'une protection contre les pâturages, l'espèce s'est développée largement, favorisant sa pérennité sur le site. Le séséli annuel est protégé à l'échelle régionale. On croyait l'espèce disparue en Ille-et-Vilaine.

VILLE DE Saint-malo



Et aussi

Les remparts à nouveau accessibles

La réouverture des remparts est effective depuis le 11 mai avec quelques aménagements. Il faut ainsi respecter un sens imposé pour la balade, d'est en ouest, afin de tenir compte des règles de distanciation et fluidifier la circulation. La pratique du jogging y est interdite. Les accès ont été également modifiés : 6 entrées et 6 sorties uniques autorisées (voir carte ci-dessus).

Plages et sentiers littoraux

Certaines plages ainsi que les digues du Sillon et des Bas Sablons devraient être à nouveau accessibles pour ce week-end (sur dérogation des services de l'État. Demande en cours d'étude).

Les sentiers littoraux sont ouverts au public à partir de ce mercredi 13 mai 8 h (y compris, la corniche d'Alet, La Varde, La Briantais, le Môle).

